



Suisse romande

Schweizerische Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane
Association Suisse des organes officiels de contrôle des champignons
Associazione Svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

www.vapko.ch

Champignons cueillis et utilisés pour la consommation personnelle

Contrôles effectués en Suisse romande en 2012

SYNTHÈSE

établie par Jean-Yves Ferréol, Lausanne

1. Remarques préliminaires

Nombre de membres actifs (communes + laboratoires cantonaux) _____ 75
Nombre d'offices effectuant des contrôles _____ 54 _____ 72.0 %
Nombre d'offices ayant répondu au questionnaire _____ 47 _____ 83.9 % ↑
Bâle campagne 100.0 % • Berne 80.0 % • Fribourg 83.3 % • Genève 100.0 % • Jura 100.0 % • Neuchâtel 88.9 % • Vaud 95.2 % • Valais 60.0 %.

Certains offices n'ont fournis que des réponses partielles. De plus, les quantités de champignons contrôlés sont souvent estimées. Par conséquent, les chiffres pris en compte peuvent varier dans l'interprétation des résultats ci-après, ceci pour rester le plus près possible de la réalité.

Les tendances par rapport à l'année précédente sont mentionnées comme suit :

Tendance à la hausse – positive ↑ – négative ↓

Tendance stable ↔

Tendance à la baisse – positive ↓ – négative ↓

2. Résultats « NOMBRE DE RÉCOLTES »

Nombre total de récoltes contrôlées _____ 6'978 ↑
Extrêmes : Monthey (15 récoltes) • Bevaix (1'080 récoltes)

| Répartition des contrôles effectués | Nombre d'offices | |
|-------------------------------------|------------------|--------|
| Entre 1 et 100 contrôles _____ | 34 | 63.0 % |
| Entre 101 et 250 contrôles _____ | 13 | 24.1 % |
| Entre 250 et 500 contrôles _____ | 3 | 5.6 % |
| Entre 500 et 1'000 contrôles _____ | 3 | 5.6 % |
| Plus de 1'000 contrôles _____ | 1 | 1.9 % |

Nombre de récoltes contenant des champignons impropres à la consommation mais ni vénéneux, ni mortels _____ 2'617 _____ 37.5 % ↓

Extrêmes : Cortaillod (10.4 % des récoltes) • Haut- et Bas-Vully (83.3 % des récoltes)

Nombre de récoltes contenant des champignons vénéneux ou mortels _____ 944 ____ 13.5 % ↑

Extrêmes : Monthey et Haut- et Bas-Vully (0.0 % des récoltes) • Vallée de Joux (55.6 % des récoltes)

3. Résultats « QUANTITÉ DE CHAMPIGNONS »

Quantité totale de champignons contrôlés _____ 10'223.1 kg ↑

Extrêmes : Porrentruy (5.970 kg) • Bevaix (3'800 kg)

| Répartition des quantités contrôlées | Nombre d'offices | |
|--------------------------------------|------------------|--------|
| Entre 1 et 100 kg _____ | 32 | 68.1 % |
| Entre 101 et 250 kg _____ | 11 | 23.4 % |
| Entre 250 et 500 kg _____ | 0 | |
| Entre 500 et 1'000 kg _____ | 2 | 4.3 % |
| Plus de 1'000 kg _____ | 2 | 4.3 % |

Quantité moyenne par contrôle _____ 1.465 kg ↓

Extrêmes : Porrentruy (0.157 kg) • Bevaix (3'519 kg)

Quantité totale de champignons impropres à la consommation
mais ni vénéneux, ni mortels, éliminés _____ 2'184.9 kg ____ 21.4 % ↓

Extrêmes : Mannens-Grandsivaz (5.6 % des quantités contrôlées) • Lausanne (59.4 % des quantités contrôlées)

Quantité totale de champignons vénéneux ou mortels éliminés _____ 325.7 kg ____ 3.2 % ↑

Extrêmes : Monthey, Haut- et Bas-Vully et Le Locle (0.0 % des quantités contrôlées) • Nyon (16.4 % des quantités contrôlées)

4. Cas d'intoxications connus

En Suisse romande, 28 cas d'intoxications connues (-15.2 % par rapport à 2011), avérées ou non, ont été signalés. A relever en particulier 1 cas d'intoxication par *Amanita phalloides* (personne intubée, dans le coma) dont l'issue n'est pas connue en raison du secret médical et 9 cas dus à *Amanita pantherina*.

5 cas concernaient de jeunes enfants qui avaient « croqué » des champignons crus poussant dans des pelouses. Aucun de ces jeunes patients n'a développé le moindre symptôme annonciateur d'une intoxication fongique.

A relever que *Clitocybe nebularis* a été signalé par de nombreuses personnes incommodées suite à sa consommation.

Enfin, il convient de signaler, qu'en 2012, le Tox a traité plus de 700 cas relatifs aux champignons. Le rapport de cet institut sera publié au mois d'août 2013 et pourra être consulté sur le site www.toxi.ch.

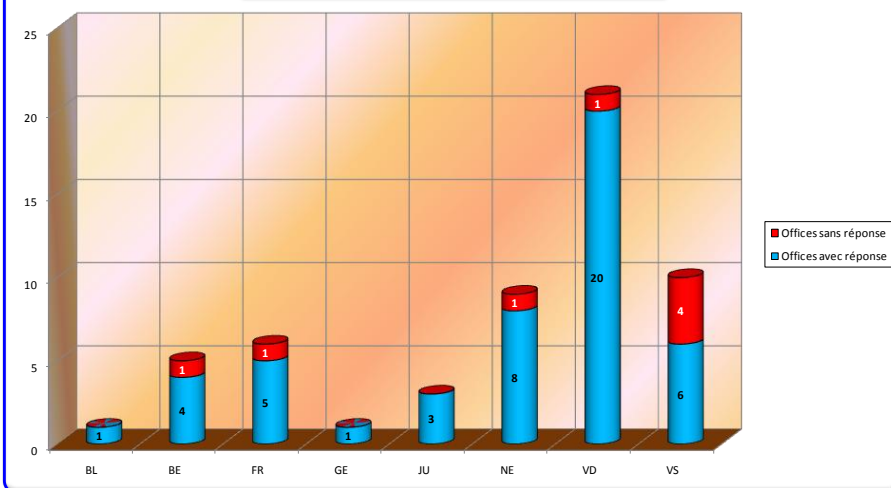
5. Commentaires

Office de Bevaix – Elimination de 16 *Amanita phalloides* et 5 *Amanita virosa* mortelles, ainsi que de 8 *Amanita pantherina*, 3 *Amanita muscaria*, 500 g *Entoloma lividum*, 1 kg *Paxillus involtus* et 2,3 kg de *Tricholoma pardinum* vénéneux.

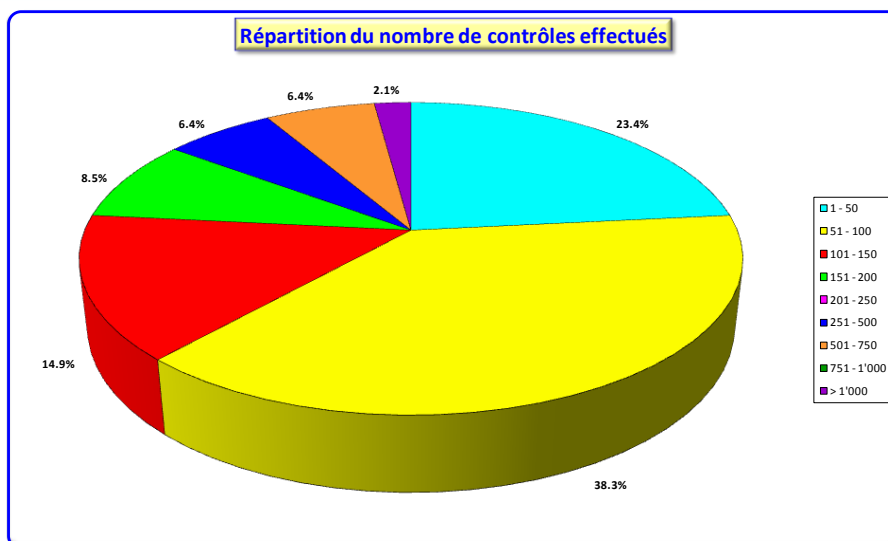
Office de Château-d'Oex – Grosse récolte de *Rhodopaxillus nudus* le ... 24 mai.

GRAPHIQUES

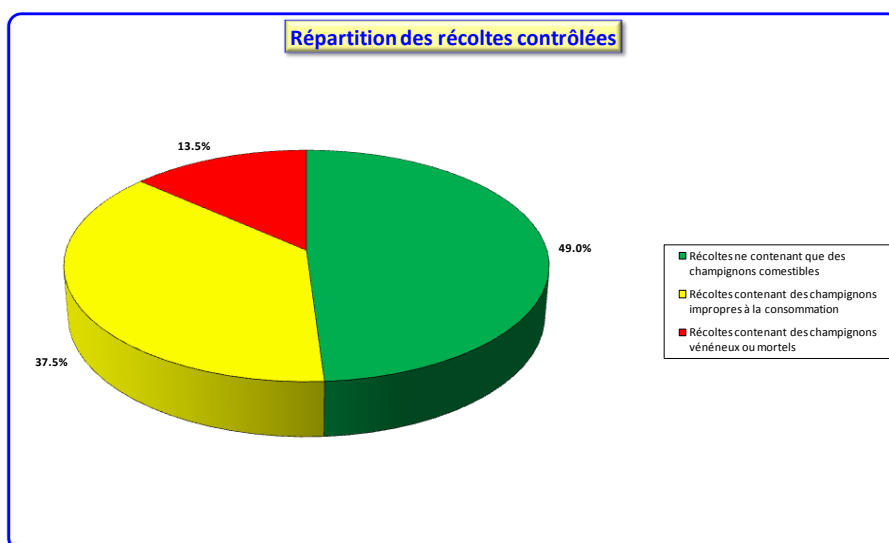
Répartition des offices de contrôle romands



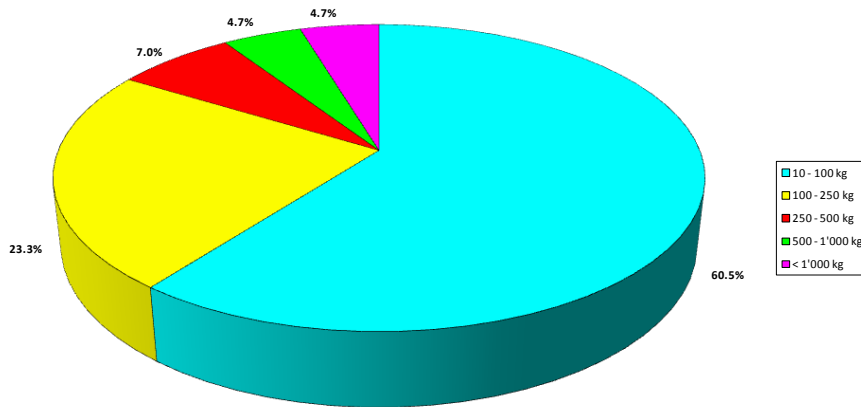
Répartition du nombre de contrôles effectués



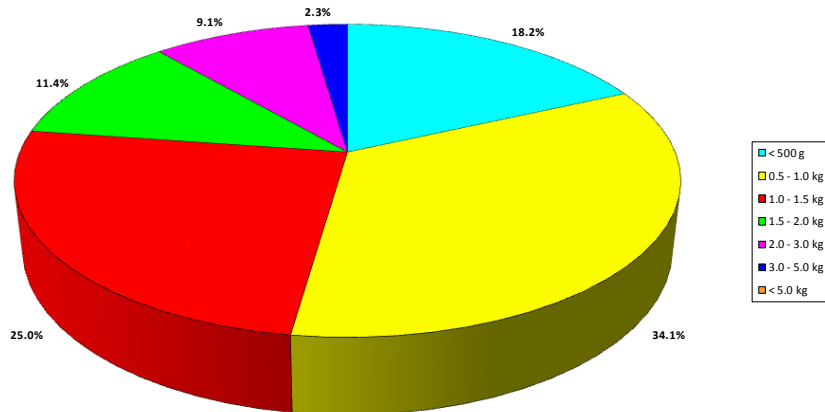
Répartition des récoltes contrôlées



Répartition des quantités contrôlées



Répartition des quantités moyennes par contrôle



Répartition des quantités de champignons contrôlés

